

**Compte rendu du comité des usagers de l'eau et de l'assainissement en
date du 24 janvier 2024**

Présents :

Membres du comité des usagers :

- *Anne Sophie OLMOS*
- *Vincent COMPARAT*
- *Michel BARNIER*
- *Eric DUMAS*
- *Denis LEDOUX*
- *Gilles KUNTZ*
- *Jean SOULES*
- *Marcello BRANCALEONE*
- *Stéphane PERRET*
- *Alain BERNARD*

Métropole :

- *Nicolas PERRIN*
- *Nicolas LESUR*
- *Marie Pierre BARTHOLLET*
- *Michèle FAVRE-BUISSON*

- *Excusée : Laurence CHABERT*

Le compte rendu du 13 décembre 2023 est approuvé

Délibérations finances :

- Budgets primitifs eau et assainissement et contribution 2024 versée par le budget principal au budget annexe assainissement au titre de la gestion des eaux pluviales

Budget eau :

Monsieur Kuntz demande comment sont indexés les taux variables des emprunts ? Sont-ils liés au contexte inflationniste, vont-ils augmenter ? Il demande également à quoi correspondent les indemnités d'élus.

Mme Barthollet reviendra avec une réponse précise. En ce qui concerne les indemnités elle ajoute que chaque budget abonde le poste indemnités : à ce titre le budget annexe eau et assainissement participe selon une clé de répartition.

Mme Olmos ajoute qu'aucun emprunt (ni taux fixe ni taux variable) n'est « toxique ».

Budget assainissement :

Monsieur Bernard note que les recettes d'exploitation augmentent de 4% et les charges de 11% et demande si cet écart va perdurer ?

Mme Barthollet explique que les charges augmentent cette année du fait des travaux sur les digesteurs. Elle ajoute toutefois que les budgets sont toujours équilibrés de la sorte.

Eric Dumas demande en quoi consiste le subventionnement d'équipements de récupération des eaux de pluies.

Monsieur Perrin explique qu'il s'agit d'un projet d'aider les usagers à s'équiper moyennant déconnection des gouttières reliées aux réseaux d'eaux pluviales. Ce sujet est en phase d'instruction et s'adresserait en priorité aux zones pavillonnaires.

Monsieur Brancaléone demande si les systèmes en amont de Grenoble et d'Aquapole ont bien fonctionné lors des crues récentes.

Monsieur Lesur indique qu'il n'y a eu aucun dysfonctionnement mécanique des ouvrages, tous les postes de crues ont fonctionné. En ce qui concerne les casiers de déversement ils se déclenchent automatiquement lorsque l'eau atteint un certain seuil, sans aucune intervention humaine.

Point d'information :

- Point conclusif sur la gestion de la distribution eau potable de la SPL EDGA

Mme Olmos explique que le conseil d'exploitation a reçu ce jour, le Vice Président de la compétence eau et assainissement de la CCLG, François Bernigaud ainsi que le DGS Joris Benelle afin de comprendre leurs difficultés si la Métropole intègre en régie la partie distribution de la SPL.

Ils ont exprimé leur volonté de s'adapter mais espèrent le soutien et l'accompagnement de la Métropole.

La Métropole va donc engager le dialogue pour la reprise de la distribution. La SPL conserve la facturation et le recouvrement. En parallèle une véritable réflexion politique sur le partage de l'eau va être menée.

Monsieur Bernard demande si l'objectif de la Métropole est d'absorber également la facturation et le recouvrement ?

Mme Olmos rappelle que le recouvrement public n'est pas toujours facile. Aujourd'hui le service donne satisfaction et il ne serait pas judicieux de dégrader un service public de qualité.

Monsieur Perrin précise qu'un échange est initié avec la trésorerie pour savoir si cette éventualité était possible. En parallèle une rencontre avec la Métropole de Lyon est prévue à ce sujet.

- Bilan des contentieux eau

Aucune remarque

- Bilan des feuilles de route eau potable et assainissement à mi-mandat.

Mme Olmos indique qu'il s'agit de la traduction politique des actions qui seront mises en application par les services.

Monsieur Perrin rappelle que tout ce qui est indiqué sur la feuille de route ne pourra pas être réalisé lors du mandat. Certains sujets sont à très long terme (ex : révision des DUP).

Monsieur Brançaléone demande si une réflexion est menée sur le renouvellement du parc de véhicules polluants ?

Monsieur Lesur répond qu'une réorganisation des équipes a permis une réduction du nombre d'hydrocureurs (véhicules les plus polluants). A ce jour les constructeurs ne sont pas en capacité de fournir les des véhicules de curage avec une motorisation « verte » aux mêmes performances opérationnelles que les motorisations diesel de dernière génération.

Monsieur Bernard constate que le rendement est excellent. Il demande s'il serait possible de l'améliorer dans les années futures.

Monsieur Perrin répond qu'il y a toujours de nouveaux dispositifs pour l'amélioration. Effectivement notre rendement est supérieur de la moyenne nationale.

Monsieur Bernard demande quelle est la durée de vie moyenne des installations de distribution et du génie civil de l'assainissement ?

Monsieur Perrin répond que cela varie en fonction du type de matériau. En ce qui concerne les ouvrages de génie civil un marché a été passé pour effectuer un diagnostic qui sera suivi dans les prochaines années d'une campagne de renouvellement.